



CHOISIR SON ORIENTATION APRES LA 5^{ème} EN 4^{ème} ET 3^{ème} DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

1 OBJECTIFS

- Construire son projet professionnel
- Découvrir des métiers par les stages
- Préparer le passage du Diplôme National du Brevet et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Réussir son orientation

2 L'ALTERNANCE

2.1 Stage

38 semaines de stage sur le cycle 4^{ème} – 3^{ème}

Selon le projet personnel de l'élève, l'organisation des stages peut s'adapter. Nous proposons :

- un stage principal toute l'année soit 16 semaines par an si le projet professionnel est établi,
- plusieurs stages de découverte professionnelle de deux semaines dans différents domaines pour tester le projet d'orientation

2.2 A la MFR

32 semaines à la Maison Familiale Rurale sur le cycle 4^{ème} – 3^{ème}

- réparties de septembre à juin
- les périodes de vacances sont identiques au collège (2 semaines aux petites vacances, 2 semaines à Noël)

3 LE CONTENU DE LA FORMATION

3.1 A la MFR

Acquisition du socle commun de connaissances et de compétences

Enseignement général : Français, Anglais, Mathématiques, Histoire, Géographie, Education morale et civique, Sciences Physiques, Biologie-Ecologie, Informatique, Education Sportive, Education socioculturelle.

Enseignement technique au travers de modules en lien avec les projets en Enseignements pratiques interdisciplinaires :

- de l'hippologie et de l'équitation pour les élèves ayant un projet hippique
- de la technologie appliquée au projet professionnel des élèves s'orientant vers d'autres milieux

3.2 En stage

- Prise progressive de responsabilités au travers des activités de l'entreprise
- Accompagnement du maître de stage pour un développement de compétence sur :
 - les techniques en lien avec le métier de l'entreprise

Pour les jeunes ayant un projet hippique :

- les techniques professionnelles autour du cheval,
- la pratique de l'équitation et l'acquisition niveau d'équitation permettant d'atteindre les objectifs de formation en BAC PRO CGEH, vérifiés par une évaluation.

Le contact avec les adultes et le monde de l'entreprise permet la confiance en soi et la réflexion et de tester son projet d'orientation.



“ Avec L'ALTERNANCE
mon avenir a du sens ! ”

4 RECHERCHER UN STAGE

4.1 Le stage, un lien direct avec le projet

Après l'entretien avec l'équipe éducative de la MFR, la famille cherche un lieu de stage accompagnée par la MFR : stage principal si l'élève a fait un choix, stages d'orientation si l'élève est toujours en recherche.

4.2 Choix de la structure

- elle doit permettre la découverte du métier pour choisir la formation adaptée post-3ème,
- l'éventail des activités de l'entreprise doit permettre à l'élève de prendre progressivement des responsabilités,
- il faut faire coïncider les impératifs familiaux et les obligations de stage.

4.3 Démarches

Signature d'un « engagement de stage par le maître de stage ».

Envoi de l'engagement à la MFR qui entre en contact avec le maître de stage pour vérifier les objectifs.

Si le stage est accepté, envoi des conventions à la famille pour signature au maître de stage.

5 LE D.N.B.

Ce diplôme sanctionne la fin du cycle collège.

Les élèves passent le Diplôme National du Brevet. L'obtention est soumise à :

- l'acquisition des 5 domaines de compétences ;
- deux épreuves écrites : une à finalité humaniste (Français – Histoire/Géographie – Education morale et civique), une à finalité scientifique (Mathématiques – Physique – Biologie) ;
- un oral basé sur un projet ;
- une évaluation, notée des 5 domaines de connaissances sur l'année.

6 DEBOUCHES

A l'issue de la 3ème, les élèves peuvent poursuivre leurs études :

- en seconde professionnelle pour accéder à un Bac Professionnel,
- en seconde générale et technologique pour accéder à une poursuite d'études supérieures,
- en C.A.P. Après le CAP, une poursuite d'étude est possible.

Après la 3ème, les études se font :

- en alternance sous statut scolaire ou sous statut apprentissage,
- à temps plein dans un lycée.

7 CONDITIONS D'ACCES – STATUT

- avoir 14 ans au 31/12 de l'année scolaire
- sortir d'une classe de 5^{ème} ou de 4^{ème}, SEGPA sur dérogation
- déposer un dossier de candidature complet

Le statut scolaire peut donner droit aux bourses d'étude